

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 5 décembre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 2 p. (122r, 122bisr)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 5 décembre 1873, consulté le 01/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47515>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 décembre 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Sur l'expertise de la valeur des biens de la communauté : Godin souhaite que les experts déposent leur rapport le plus rapidement possible et qu'Esther Lemaire soit empêchée d'y apporter du retard. Godin demande à Grebel

d'adresser ses questions pressantes directement à Cresson en même temps qu'à lui.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 17/10/2023

Versailles / X^{bre} 73

Cher Monsieur Grebel,

Je n'ai rien vu à vous dire concernant votre lettre du 3^{me} ; je me permets qu'ère d'avoir d'avis dans ces sortes de questions que ce que vous chargez d'affaires pèseront sur le conseiller. La voie que je puis croire le plus facile est celle qui peut aboutir le plus promptement possible au dépôt des rapports des experts, et à empêcher M^{me} Godin de trouver les moyens d'y apporter des retards.

Vous pourrez quand vous avez des questions pressantes à faire les addresser directement

à M. Cresson en même
temps qu'à moi.

Neuillez agréer mes
sentiment bien dévoués.

Georges